

ARRIVÉ LE
27 AOUT 2018

MAIRIE DE ST PAUL

LIDAL - GIE

22, Rue du Pré-Fornet
CS 70042
F-74602 SEYNOD CEDEX
Téléphone : 04 50 45 82 56
Télécopie : 04 50 45 63 31
E-mail : lidal@lidal74.fr

MAIRIE DE SAINT PAUL EN CHABLAIS

Mairie de SAINT PAUL EN CHABLAIS

74500 SAINT PAUL EN CHABLAIS

Seynod, le 24 août 2018

RAPPORT D'ANALYSE EAUX DE BAINNADE N° A18.10537.1 20180824104223

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Ce rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à l'essai et comporte 1 page.
L'accréditation de la Section Laboratoires du COFRAC atteste de la compétence des Laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, qui sont identifiés par X. Elle ne couvre ni les critères, ni la conclusion, ni les commentaires éventuels. Prélèvement réalisé selon la procédure GLPREV.

Pour déclarer, ou non, la conformité ou la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat (incertitudes établies par le laboratoire et communiquées sur demande).

Date et heure de prélèvement : 22/08/2018 à 11:15	Commune/Syndicat : SAINT-PAUL-EN-CHABLAIS
Date et heure de réception : 22/08/2018 à 16:15	Nom point de surveillance : PLAGE MUNICIPALE
Date début analyse : 22/08/2018	Code point de surveillance : 0000004007
X Prélevé par : LIDAL Mr Y. HERAN	Code du prélèvement : 00140131
Meteo :	

RESULTATS DE L'ESSAI

PARAMETRES	ANALYSES	RESULTATS	UNITES	LIMITES DE QUALITE	METHODES
Bactériologique	X Escherichia coli NPP (microplaques)	15	NPP/100ml	1800	NF EN ISO 9308-3
	X Entérocoques NPP (microplaques)	30	NPP/100ml	660	NF EN ISO 7899-1
Physico-chimique	X Conductivité à 25°C	251	µS/cm		NF EN 27888

CONCLUSION : Eau de baignade respectant les limites de qualité réglementaires.

Delery *Verhaeghe*

Resp. Hygiene
Laurence DELERY

Technicienne Chimie Eau
Sophie VERHAEGHE